

Enseigner à virguler ses textes par l'objectivation des règles du système de la ponctuation

Suzanne-G. Chartrand, Didacticienne du français.
Coresponsable du Portail pour l'enseignement du français,
Montréal, Québec, Canada



Suzanne-G. Chartrand

Résumé

A-t-on changé la façon d'enseigner la ponctuation depuis que les prescriptions gouvernementales ont pris le virage de la grammaire dite *nouvelle*? A-t-on conscience du fait que la ponctuation en français, comme dans les langues européennes, constitue un **système** dont on peut décrire, comprendre et faire comprendre les régularités? Poser ces questions, c'est y répondre. Après avoir défini le concept de système et présenté les fonctions de la virgule, nous verrons ses règles et leur mise en application dans un texte d'élève. Là où l'enseignement de la ponctuation prend vraiment tout son sens, là où on peut en mesurer l'efficacité, c'est sans contredit dans l'activité de révision et de correction de textes sur les aspects normés et régulés de la langue (grammaire) que chaque scripteur doit mener sur son texte.

Mots-clés

Ponctuation, virgule, système de la langue, enseignement de la ponctuation, règles d'emploi de la virgule

Introduction

A-t-on changé la façon d'enseigner la ponctuation depuis que les prescriptions gouvernementales ont pris le virage de la grammaire dite *nouvelle*? A-t-on conscience du fait que la ponctuation en français, comme dans les langues européennes, constitue un **système** dont on peut décrire, comprendre et faire comprendre les régularités? Poser ces questions, c'est y répondre.

Pourtant, depuis les années 1970 au moins, des linguistes ont étudié la ponctuation française et nous en ont révélé les grandes régularités, ce qui autorise à parler de règles. De leur côté, des didacticiens du français tentent de les transposer afin qu'elles soient enseignables et qu'elles puissent être maîtrisées par les scripteurs du français¹.

De tous les signes de ponctuation, la virgule est le plus fréquent et le plus polyvalent, mais aussi le plus malmené par les usagers du français, francophones ou non. Pourquoi? En bonne partie à cause d'idées reçues, dont les deux suivantes : 1) virguler est une affaire personnelle, on en met beaucoup ou peu, c'est un choix individuel (ce qui contrevient à l'idée même de système); 2) on met une virgule là où l'on a besoin de faire une pause ou de respirer en lisant un texte (ce qui est cocasse, puisque la ponctuation est un signe de l'écrit et non une marque de l'oralité). Ces idées reçues proviennent du fait que la virgule délimite des unités syntaxiques qui sont en même temps des blocs de texte, aussi est-il vrai qu'elle est une aide à la lecture et à la compréhension². Ces conceptions de la ponctuation, et de la virgule en particulier, persistent et montrent bien que la ponctuation comme phénomène langagier n'est pas perçue comme un système fait de régularités qui peuvent s'expliquer et se comprendre.

Après avoir défini le concept de système et présenté les fonctions de la virgule, nous verrons ses règles et leur mise en application dans un texte d'élève.

1. Le français, comme toutes les langues, constitue un système

Toute langue constitue un système de signes qu'on peut décrire comme on décrit des systèmes physiques ou sociaux.

Un **système** est composé de plusieurs éléments interdépendants, c'est-à-dire qui entretiennent des relations déterminées; cet ensemble présente une organisation ou une structure et il a une fonctionnalité, en l'occurrence pour une langue, la communication humaine.

On peut découper le système de la langue française en sous-systèmes. Ces derniers concernent, principalement, la syntaxe, la ponctuation, l'orthographe grammaticale (accords) et la morphologie, dont la morphologie verbale (conjugaison) pour l'écrit.

Le sous-système de la ponctuation

Le système de la ponctuation comprend deux ensembles de signes. Du premier relève le découpage en paragraphes, qui va de pair avec le retour à la ligne et l'alinéa lorsqu'il y en a un. Ce sont les marques d'organisation du texte, celles qui rendent visible sa macrostructure. Le second ensemble est composé des signes considérés traditionnellement comme ceux de la ponctuation, qui ont des usages plus diversifiés.

* L'auteure tient à remercier François Lépine pour sa collaboration à la production du texte, Daniel Bain, Marie-Pierre Dufour, Véronique Paolacci et Jean-Yves Richard pour leurs commentaires.

¹ Voir les principales références à ces travaux à la fin de cet article.

² N'oublions pas que la langue est une interface : les formes ou structures portent du sens et le sens est porté par des formes ou des structures.

L'emploi de la virgule répond à trois fonctions : syntaxique, énonciative, sémantique.

1. Une fonction syntaxique d'abord

La virgule a avant tout une fonction syntaxique : elle délimite des unités à l'intérieur de la phrase; son usage devrait donc être enseigné en même temps que les règles syntaxiques qui concernent la construction des phrases et des groupes syntaxiques (groupe nominal, verbal, adjectival, etc.), la place de ces derniers et leur fonction dans une phrase.

On peut dire qu'il y a trois règles d'emploi syntaxique de la virgule qui correspondent à autant de fonctions syntaxiques³. Ce sont elles qui devraient être enseignées systématiquement, d'abord par l'observation dans des textes, puis par l'analyse syntaxique de phrases et, enfin, par la mise en œuvre dans des textes, étape essentielle de l'apprentissage.

Ces règles sont ici présentées dans l'ordre de leur acquisition et de leur fréquence, du moins en grande partie, ce qui devrait donner une idée de la progression dans leur enseignement⁴.

1.1 Une virgule (ou deux virgules) pour signaler le détachement d'une unité dans une phrase

Trois cas de figure de détachement sont repérables dans une phrase (entendue comme une unité syntaxique autonome). Il faut voir que le détachement peut se faire par a) une virgule double ou b) une virgule simple associée à une ponctuation forte : point(s), point-virgule, deux-points ou à la majuscule en début de phrase.

1. Détacher toute unité qui précède l'unité qui remplit la fonction de sujet lorsque celui-ci, comme c'est normalement le cas, précède le prédicat (V1)⁵. Cette unité peut être 1) un organisateur textuel⁶; 2) un connecteur; 3) un groupe nominal ou adjectival détaché; 4) un groupe dont la fonction est complément de P; 4) une phrase incidente; 5) un modalisateur.

2. Détacher par deux virgules (appelées aussi **virgule double**) ou par **une virgule et un signe de ponctuation forte** toute unité qui n'est pas obligatoire sur le plan syntaxique (V4) : 1) un groupe dont la fonction est complément du nom ou du pronom détaché,

³ Pour des exemples de ces fonctions, consulter la *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui* (1999/2011), chap.28; désormais *GPFA*

⁴ Pour des démarches et des activités accessibles aux apprenants du français écrit en L1 ou en L2, voir Paolacci, Bain et Dufour dans *Mieux enseigner la grammaire. Pistes didactiques et activités pour la classe*, sous la dir. de S.-G. Chartrand, (ERPI, 2016), chapitre 11. Voir aussi d'autres ressources didactiques sur l'emploi de la virgule sur le Portail pour l'enseignement du français : www.enseignementdufrancais.fse.ulaval.ca

⁵ Les lettres correspondent aux emplois de la virgule de la grille de consignation et au code de correction du texte d'élève qui suit.

⁶ Nous appelons organisateur textuel une unité qui balise la macrostructure d'un texte et connecteur une unité qui assure la connexion de deux énoncés dans une phrase graphique ou de deux phrases; le connecteur intervient sur la microstructure du texte (voir la *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*).

dont une phrase subordonnée relative descriptive ou explicative; 2) un complément de P; 3) une phrase ou un groupe incident; 4) une phrase incise; 5) un mot ou groupe de mots mis en apostrophe.

3. Détacher toute unité devant le présentatif *c'est* ou avant ou après toute unité mise en emphase (GPFA, 2011, p. 100-101).

Mon objectif, c'est de terminer ce travail aujourd'hui.

Elle tourne autour du Soleil, la Terre.

La terre, elle tourne autour du Soleil.

Le problème le plus fréquent est celui de l'omission de la virgule fermante dans les cas où une unité devrait être encadrée par deux virgules, comme nous le verrons dans le texte analysé ci-dessous.

1.2 Une virgule pour signaler l'ajout d'une unité de même niveau syntaxique

On peut distinguer deux cas de figure. La virgule sert à marquer la juxtaposition d'une unité à une autre (V3, ligne 21, après *de l'or*) et à marquer la coordination d'une unité à une autre en mettant une virgule devant le coordonnant⁷ (V2, ligne 9, avant *mais*).

1.3 Une virgule pour marquer l'effacement d'une même unité lexicale

La virgule marque l'effacement d'une même unité lexicale dans un élément juxtaposé (effacement du verbe dans l'exemple ci-dessous). Ce cas est nettement plus rare et donc n'a pas à être enseigné au départ :

Laurent préfère le rock; son frère, le rap.

2. La fonction énonciative

Une virgule peut donner des indications sur l'énonciation, plus particulièrement sur le point de vue de l'énonciateur par rapport à l'objet de son propos (Victor, dans l'exemple qui suit). On peut dire ici que la virgule est une marque de modalisation. Comparons :

1. *Victor est un garçon intelligent, talentueux et ambitieux.*

2. *Victor est un garçon intelligent, talentueux, et ambitieux.*

Dans le deuxième énoncé, l'énonciateur pose un jugement sur la personnalité de Victor : il oppose le fait d'être intelligent et talentueux à celui d'être ambitieux, alors que ce n'est pas le cas dans le premier.

3. La fonction sémantique

Il arrive qu'une virgule permette une interprétation différente d'un énoncé, d'où une fonction sémantique. C'est un emploi nettement plus difficile pour qui n'a pas atteint un très haut niveau de littéracie. L'exemple le plus courant est celui de la phrase

⁷ Sauf les connecteurs *et*, *ni et ou*, sauf dans le cas où il y a trois occurrences ou plus. Par ailleurs, une virgule est nécessaire devant les connecteurs d'opposition (*alors que*), de concession (*bien que*) et de justification (*puisque*). Les phrases marquant la justification relèvent plus de la coordination que de la subordination (Genevay, 1996).

subordonnée relative déterminative en regard de celle nommée explicative, descriptive ou non déterminative.

Sachant que le Bluenose est une goélette de pêche néoécossaise, la phrase qui suit est claire pour tout Canadien. Observons :

1. *Le voilier qui figure sur la pièce de 10 cents est le célèbre Bluenose.*

La phrase subordonnée relative est déterminative, car elle spécifie le référent (le signifiant) du nom *voilier* : il ne s'agit pas de n'importe quel voilier, mais de celui qui figure sur la pièce de 10 cents.

Le voilier qui figure sur la pièce de 10 cents est le célèbre Bluenose.
Il ↓ *est le célèbre Bluenose.*

Par contre, si on mettait cette phrase subordonnée relative entre virgules, elle serait comprise comme facultative et la phrase résultant de son effacement n'aurait pas de sens ou serait ininterprétable hors contexte :

2. *Le voilier, qui figure sur la pièce de 10 cents, est le célèbre Bluenose.*
Le voilier ✕ *est le célèbre Bluenose.*

Cela montre que la phrase subordonnée relative en 1 est déterminative, elle spécifie que ce n'est pas n'importe quel voilier qu'on évoque, mais celui qui figure sur la pièce de 10 cents et qui est le Bluenose.

La question de la ponctuation des phrases subordonnées relatives est très délicate, car elle fait souvent appel à l'interprétation de l'énoncé. Il n'est pas rare de trouver des cas limites qui tiennent principalement à deux facteurs : 1) la sorte de déterminant : défini (*le/ce/mon chat...*) ou indéfini (*un/chaque/certain chat...*); 2) la place de la relative : est-elle enchâssée ou se trouve-t-elle à la fin de l'énoncé? On se gardera de tout dogmatisme, car même dans un important corpus de textes d'experts, il y a matière à discussion. Pour en proposer l'étude, il est donc nécessaire d'attendre que les étudiants aient acquis une grande habileté en lecture et en écriture.

2. Faire objectiver les emplois de la virgule in vivo (texto) pour faire constater les progrès

Il serait bon de demander aux élèves de consigner systématiquement les virgules mises dans leurs textes, autant celles qui sont employées correctement que celles qui ne le sont pas ou encore celles qui ont été omises, afin qu'ils puissent objectiver leur maîtrise progressive de ce signe. Voici une grille qui pourrait être utilisée à cette fin⁸.

⁸ Pour la présentation de dispositifs pour amener les élèves à utiliser une telle grille et pour une grille complète, incluant tous les aspects régulés et normés de la langue (grammaire), voir Lecavalier, Chartrand et Lépine dans *Mieux enseigner la grammaire. Pistes didactiques et activités pour la classe* (chapitre 14).

| Emplois obligatoires ou erronés de la virgule : PO-V | TX 1 | TX 2 | TX 3 | TX 4 | TX 5 | TX 6 | TX 7 | TX 8 | TX 9 |
|--|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| PO-V1 après une unité syntaxique précédant le sujet dans une phrase graphique (majuscule et point) | | | | | | | | | |
| PO-V2 avant les connecteurs coordonnants (sauf <i>et, ou, ni</i>) | | | | | | | | | |
| PO-V3 avant les éléments juxtaposés (mots, groupes, phrases) | | | | | | | | | |
| PO-V4 double virgule (ou virgule et ponctuation forte) pour encadrer tout ce qui peut être enlevé sans rendre la phrase incorrecte sur le plan syntaxique | | | | | | | | | |
| PO-V5 avant des marqueurs d'emphase | | | | | | | | | |
| PO-V6 avant le présentatif <i>c'est</i> | | | | | | | | | |
| PO-V7 marque un effacement d'une unité dans la coordination | | | | | | | | | |
| PO-V8 pas de virgule entre le sujet et le prédicat | | | | | | | | | |
| PO-V9 pas de virgule entre le verbe et ses compléments | | | | | | | | | |

Tableau 1 : Grille de consignation des virgules dans un texte

Analysons maintenant ce texte d'un élève francophone de 13 ans à l'aide de cette grille⁹.

| | |
|--|-----|
| <p>Cette histoire se déroule aux Iles-de-la-Madeleine. Un jeune adulte de 17 ans ^{x_{v4}}¹⁰ qui se nomme Guillaume, _{v4} trouva une croix d'argent dans le fond de l'eau en pêchant des mollusques. Derrière cette croix^{v1}, un message codé y était gravé. Cela questionnait Guillaume. Il décida d'aller voir le directeur du musée _{x_{v4}} qui s'appelle le père Turbide _{x_{v4}} et lui demanda des renseignements sur cet objet. Turbide lui dit quelques renseignements _{x_{v2}} mais</p> | 1.1 |
| <p>cela ne suffisait pas. Ils allèrent donc voir un historien qui travaillait à ce musée. Cet historien était un américain à qui il ne fallait pas faire confiance. Guillaume le vit dans les yeux de l'Américain. Il décida donc de partir. Une fois parti^{v1}, il décida d'en parler à Jean-Guy^{v4}, son meilleur ami _{x_{v4}} et à sa copine Aude. Ses deux compagnons étaient prêts à chercher d'autre</p> | 5 |
| <p>renseignement sur cette croix. Il fallait bien entendu que cela reste secret. Il se mirent tous au travail et pendant toutes ces recherches^{v1}, ils étaient sûrs qu'un trésor était caché en quelque part. Un jour^{v1}, ils réussirent à savoir où était le fameux trésor. Il était caché sous la terre de l'Île Brion. Ils décidèrent de partir à l'aventure. Mais un seul problème les dérangeait.</p> | 10 |
| <p>L'Américain était aussi à la recherche du trésor. Il fallait donc se dépêcher à le trouver. Ils partirent le plus rapidement sur l'Île Brion. Ils cherchèrent très longtemps et finirent par trouver la porte qui menait au trésor. Quand ils arrivèrent sur l'île^{v1}, ils virent l'Américain partir avec un trésor^{v2}, mais il y en avait un autre! Quand ils le trouvèrent, ils se dépêchèrent à ouvrir le coffre. À l'intérieur^{v1}, il y avait un magnifique vase et des lettres de la personne qui l'avait cachées. Au retour^{v1}, ils croisèrent Turbide _{x_{v4}} qui dit qu'il avait arrêté l'Américain et avait pris</p> | 15 |
| <p>le coffre. Guillaume lui donna son coffre et le père Turbide lui donna le sien. Dans celui du père Turbide^{v1}, de l'or^{v3}, des diamants et des bijoux étaient disposés avec soin. Les trois compagnons étaient heureux comme des rois et le soir même^{v1}, ils firent une fête.</p> | 20 |

Tableau 2 : Compte rendu de lecture : Le Trésor de Brion

Le texte compte 16 virgules, dont 13 sont bien employées, ce qui marque une compétence certaine de la part de cet élève. On constate que l'élève a bien intégré le premier emploi de la virgule pour signaler un détachement : V1, dix occurrences et aucune erreur. De même, les occurrences de V2 et de V3 sont des emplois corrects, mais il manque une virgule devant le premier *mais* (ligne 5). Par contre, le détachement par encadrement n'est pas encore maîtrisé, on relève quatre erreurs de V4 (l. 4, 9 et 19), ce qui représente un niveau moyen de maîtrise de la virgule. On aurait pu être tenté de mettre une virgule avant *pendant* (ligne 11), cela aurait l'effet de détacher le complément de P et d'en faire un groupe incident. Le texte contient sept phrases subordonnées relatives, quatre déterminatives (l. 6, 7, 16 et 19) et trois descriptives (l. 1, 4 et 19), et trois sur sept (l. 1, 4 et 19) sont mal ponctuées. Est-ce le signe d'un début de la compétence sur cette question complexe de la ponctuation de la phrase subordonnée relative, une intuition du scripteur¹¹ ou plus ou moins l'effet du hasard? Impossible de le savoir.

⁹ Texte authentique; les erreurs de langue n'ont pas été corrigées. Les x en exposant inférieur qui ne sont pas suivis d'un code indiquent une erreur et le code de la règle à laquelle l'auteur contrevient est indiqué.

¹⁰ Ici, il y a une part d'interprétation, car on pourrait aussi considérer qu'il s'agit d'une déterminative.

¹¹ On remarque que, lorsque les phrases subordonnées relatives sont à la fin de la phrase graphique, le scripteur ne les a pas détachées, ce qui est plutôt courant dans l'usage.

Conclusion

Bref, la virgule – qui est un signe graphique, nous insistons – répond à des règles principalement syntaxiques, ce qui ne revient pas à dire qu'elle n'a pas d'effet sur le sens de l'énoncé, voire du texte. Parfois, elle donne aussi des indications sur l'énonciation. Ces règles d'emploi sont en nombre limité; elles devraient être enseignées lorsqu'on travaille les structures des phrases et des groupes, et leurs règles de composition, plutôt que dans des exercices à faire de façon plus ou moins mécanique sur des phrases décontextualisées. Là où cet enseignement prend vraiment tout son sens, là où on peut en mesurer l'efficacité, c'est sans contredit dans l'activité de révision et de correction de textes sur les aspects normés et régulés de la langue (grammaire) que chaque scripteur doit mener sur son texte¹².

Références

- Catach, N. (1994). *La ponctuation*. Paris : PUF, collection « Que sais-je? »
- Chartrand, S.-G. et McMillan, G. (2002). *Cours autodidacte de grammaire française. Activités d'apprentissage et corrigés* (chapitre 9). Boucherville : GRAFICOR.
- Chartrand, S.-G. Aubin, D., Blain, R. et Simard, Cl. (2011, 2^e éd.). *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui* (chapitre 28). Montréal : Chenelière.
- Dufour, M.-P. (2014). *Des traités de ponctuation à la classe : didactisation d'un objet de savoir*. Mémoire de maîtrise en didactique, Université Laval (Québec), Canada.
En ligne : www.theses.ulaval.ca/2014/31025/31025.pdf
- Dufour, M.-P. et Chartrand, S.-G. (2015). Enseigner le système de la ponctuation. Le français aujourd'hui, no 187. http://www.enseignementdufrancais.fse.ulaval.ca/document/?no_document=2444
- Dunand, F., Tuil-Cohen, C. et Vernet, C. (2001). *Mémento de la ponctuation à l'usage des élèves*. Genève : Département de l'instruction publique.
- Genevay, É. (1996). *Ouvrir la grammaire*. Lausanne/Montréal : LEP/La Chenelière.
- Lecavalier, J., Chartrand, S.-G. et Lépine, F. (2016). La révision-correction de textes en classe : un temps fort de l'activité grammaticale. Dans S.-G. Chartrand (dir.), *Mieux enseigner la grammaire. Pistes didactiques et activités pour la classe* (pp. 303-325). Montréal : ERPI.
- Paolacci, V., Bain, D. et Dufour, M.-P. (2016). L'enseignement de la ponctuation : le cas de la virgule. Dans S.-G. Chartrand (dir.), *Mieux enseigner la grammaire. Pistes didactiques et activités pour la classe* (pp. 225-249). Montréal : ERPI.

¹² Voir les dispositifs d'enseignement et les outils proposés pour la révision-correction des aspects grammaticaux d'un texte *Mieux enseigner la grammaire. Pistes didactiques et activités pour la classe*, sous la dir. de S.-G. Chartrand, chapitre 14 (ERPI, 2016).

Ressources internet à consulter

Carrier, È.-M., Demers, J. et Labbé M. (Chartrand, S.-G., dir., 2007). *Démarche active de découverte sur des rôles syntaxiques de la virgule : le détachement, la juxtaposition et la coordination*. En ligne : http://www.enseignementdufrancais.fse.ulaval.ca/fichiers/site_ens_francais/modules/document_section_fichier/fichier_09aba42ea70a_DADD_virgule_juxtaposer_detacher_coordonner.pdf

Pageau, S., Vallières, C. et Létourneau, L. (Chartrand, S.-G., dir., 2007). *Démarche active de découverte sur l'emploi syntaxique de la virgule pour tout détachement avant le sujet de P*. En ligne : http://www.enseignementdufrancais.fse.ulaval.ca/fichiers/site_ens_francais/modules/document_section_fichier/fichier_261e15f6e0c9_DADD_virgule_detacher_sujet_de_P.pdf

Portail pour l'enseignement du français : www.enseignementdufrancais.fse.ulaval.ca

Biographie

Suzanne-G. Chartrand, didacticienne du français, professeure retraitée de l'Université Laval (Québec) et ex-enseignante de français au secondaire québécois, est l'auteure d'une cinquantaine d'articles sur l'enseignement de la grammaire à l'école obligatoire et de nombreux autres sur l'enseignement de l'écriture au secondaire, en particulier de genres argumentatifs. Elle a été directrice de la publication et coauteure de *Pour un nouvel enseignement de la grammaire* (1995), de *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui* (1999; 2^e éd. 2012) ainsi que de *Grammaire de base* (2001/2006) et *Mieux enseigner la grammaire. Pistes didactiques et activités pour la classe* (2016, ERPI). Elle est aussi coresponsable du *Portail pour l'enseignement du français* : www.enseignementdufrancais.fse.ulaval.ca

Coordonnées professionnelles : Suzanne.Chartrand@fse.ulaval.ca